



# Porto-Vecchio Extrême Sud

Montants TTC (T.V.A de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée  
Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique  
Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

## Tout type de biens

Prix de vente	Honoraires TTC Mandat Simple
De 0 à 150 000 €	7 500 €
De 150 001 € à 400 000€	7%
De 400 001 € à 1 000 000 €	6%
Supérieur à 1 000 001 €	5%

Prix de vente	Honoraires TTC Mandat Exclusif
De 0 à 150 000 €	6 500 €
De 150 001 € à 400 000€	6%
De 400 001 € à 1 000 000 €	5%
Supérieur à 1 000 001 €	4%

## Estimation

Offerte

**Aucuns honoraires et aucuns frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat**

Barème valable à compter du 05/08/2020

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Honoraires à charge acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche : 5% TTC

Honoraires à charge acquéreur dans le cadre d'un mandat de succession : 5% TTC

[www.orpi.com](http://www.orpi.com)



ORPI Porto-Vecchio Extrême Sud - Immeuble Poli Avenue Georges Pompidou 20137 Porto-Vecchio  
SARL au Capital de 1000 € / RCS Ajaccio 71 B 32 / Carte professionnelle CPI n° 20012020 000 000 002  
Garantie financière de 120 000 € délivrée par GALIAN Assurances